



LE BUDGET COMMUNAL



Février 2018



VILLE DE GUIPAVAS

QUELLES SONT LES PRIORITÉS DÉFINIES POUR 2018 ?

Le budget primitif 2018 se traduit par une volonté, en quatre axes, de :

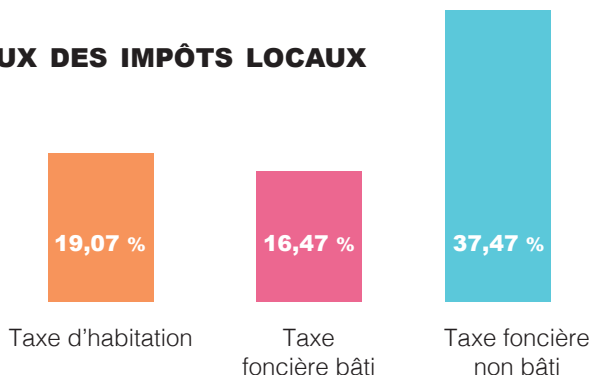
- **ne pas augmenter la fiscalité** malgré la sévère baisse des dotations de l'état ;
- **maîtriser les dépenses** de fonctionnement et d'investissement tout en conservant une capacité de lancement d'opérations nouvelles et un service public de qualité ;
- **contenir la dette** en limitant l'appel à l'emprunt ;
- **maîtriser le ratio d'endettement.**



LA FISCALITÉ 2018

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

En 2018, les taux d'imposition sont inchangés par rapport à 2017.



VISION GLOBALE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le montant du budget primitif 2018 s'élève à **16,951 M€**.

Il est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

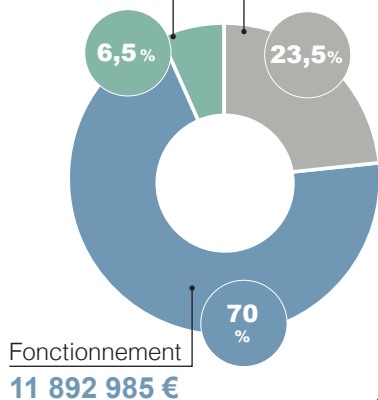
Le section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

L'annuité de la dette comprend les intérêts et le remboursement du capital des emprunts pour l'année en cours. Dans la présentation ci-dessous, ces montants sont déduits des sections investissement et fonctionnement

BUDGET 2018 : 16,951 M€

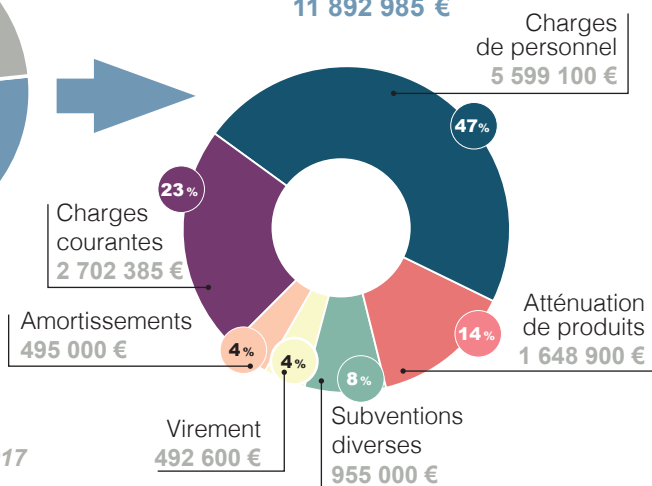
Annuité de la dette
1 106 364 €

Investissement
3 951 651 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018 :

11 892 985 €



Retrouvez ici les chiffres de 2017

EXTRAITS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE 2018

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- acquisition d'un logiciel d'état civil : 18 000 €

AFFAIRES SCOLAIRES

- groupe scolaire Pergaud : réfection menuiserie, sanitaires et travaux de peinture : 116 000 €
- groupe scolaire Hénensal : travaux de ravalement, etc. : 40 000 €
- groupe scolaire Prévert : remplacement de chaudière : 20 000 €
- numérique dans les écoles : 15 000 €
- matériel cantine Pergaud : 15 000 €
- frais d'études pour une mutualisation Pergaud / Kerapur : 10 000 €

AFFAIRES CULTURELLES

- ravalement à la Maison de quartier de Coataudon : 25 000 €
- réfection de l'ancienne bibliothèque : 20 500 €
- nouveaux fond de scène l'Alizé : 10 000 €
- modification de vitrages à l'Awena : 10 000 €

JEUNESSE - ENFANCE

- mobilier ALSH : 5 000 €

SPORT

- travaux salle Jean Kergoat : 802 108 €
- complexe de Kerlaurent : 40 000 €
- lancement du programme pour le tennis : 75 000 €

DIVERS

- travaux d'accessibilité : 255 000 €
- réserve foncière : 200 000 €
- travaux démolition et désamiantage rue amiral Troude : 130 000 €
- travaux sur l'église : 35 000 €

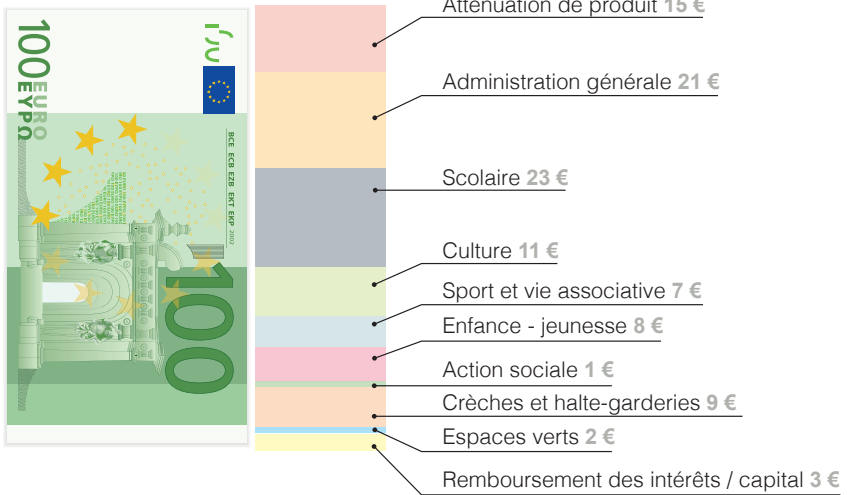


RÉPARTITION POUR 100€ DE DÉPENSES

Comment sont réparties les dépenses inscrites au budget 2018 ?

Retrouvez ici les chiffres de 2017

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

